

● Rapport de durabilité (CSRD) : outils et méthodologie d'élaboration du reporting extra-financier – Blended learning

Mettre en place le processus et établir le reporting ESG en conformité avec les dispositifs européens et internationaux

Code
701063

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 619 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Directeurs/Responsables financiers – Responsables RSE – Consolidateurs – Contrôleurs de gestion – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Toute personne impliquée dans le processus d'élaboration du reporting de durabilité

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base sur le reporting de durabilité

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation pratique apportant une boîte à outils directement opérationnelle

Formation proposée en plusieurs temps pédagogiques : ?

Temps synchrone (présentiel, distanciel) pour partager et booster votre apprentissage grâce à l'intelligence collective, transformer la théorie en expertise avec des exercices pratiques, capitaliser sur l'expertise terrain de votre formateur et des autres participants par le partage de pratiques et/ou des simulations concrètes

Temps asynchrone 100% digital pour se former à votre rythme, approfondir les sujets clés en toute autonomie avec le module e-learning complémentaire " RSE : les fondamentaux (1h40) "

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant

Objectifs pédagogiques

- Présenter le contexte international et européen et les enjeux liés à l'obligation de reporting extra-financier
- Préciser les dispositifs de reporting à mettre en œuvre
- Mettre en place le processus d'élaboration du rapport de durabilité au sein de son organisation

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Compte tenu du projet " Content " de simplification Omnibus en cours, la formation est mise à jour au fil des dernières directives adoptées.

Présenter le contexte international et européen et les enjeux liés à l'obligation de reporting extra-financier

Décrire le cadre réglementaire et normatif

- Rappel des dispositions réglementaires
- Panorama des réglementations européennes autour du pacte vert
- Les instances de normalisation (IASB, SEC, ISSB, EFRAG)
- La notation extra-financière

Identifier les enjeux du reporting de durabilité

- Comparabilité des informations à l'échelle européenne
- Fiabilité des données pour les utilisateurs du rapport
- Impact sur les entités non assujetties
- Quiz de synthèse sur le cadre réglementaire et normatif

Préciser les dispositifs de reporting à mettre en œuvre

Intégrer les éléments constitutifs du rapport de durabilité

l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les fondamentaux
- La double matérialité
- Les normes ESRS
- Partage d'expériences de l'intervenant et des participants sur la pratique du reporting

Intégrer les éléments de taxonomie verte européenne

- Contenu du règlement européen et les actes délégués sur la taxonomie verte
- Définition des activités éligibles et des activités alignées
- Détermination des 3 indicateurs clé de performance (KPIs) : CA, Capex, Opex
- Cohérence entre la taxonomie verte et les exigences des normes ESRS
- Atelier pratique sur la définition des activités éligibles et des activités alignées

Mettre en place le processus d'élaboration du rapport de durabilité au sein de son organisation

Organiser le processus

- Les enjeux de la mise en place du reporting de durabilité : prérequis, système d'information, conduite du changement
- Les parties prenantes à mobiliser
- La démarche
- La structure du rapport de durabilité
- Les recommandations pour le 1er reporting
- Atelier pratique : se structurer pour établir un rapport de durabilité, définir les ressources à appliquer, déterminer les personnes à impliquer et celles à sensibiliser, mettre en place les 1ères étapes

Assurer le suivi par/pour la gouvernance

- Le contrôle interne
- L'audit par l'OTI et le CAC
- Retour d'expériences en matière d'audit de durabilité
- Atelier pratique : analyse des premiers rapports de certification des auditeurs

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel. Approfondissez vos connaissances avec le module e-learning " RSE : les fondamentaux (1h40) "

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 16-17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16-17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LILLE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LYON

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NANTES

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NICE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NIORT

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

PAU

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

RENNES

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOURS

- 12-13-14 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

